

Intensité admissible

Intensité maximum admissible

L'Intensité maximale en régime permanent pour une température ambiante donnée doit être déterminée pour que la température du conducteur ne dépasse pas 90°C ou 105°C ci-dessous (tableau des valeurs ci-après).

Exemple:
Elément Souple ES 24X1X8 CRN
Température ambiante $T_a = 40\text{ °C}$
Conducteur en cuivre rouge $\Delta T = 50\text{ °C}$
Donc $T_a + \Delta T = 90\text{ °C}$
Regarder dans la colonne $\Delta T 50^\circ$
l'intensité correspondante.
L'intensité correspondante dans ce cas est 700 A.

Nota: L'UL recommande de ne pas dépasser les 90°C pour les barres en cuivre rouge et 105°C pour les barres en cuivre étamé.